



LES 7 PONTS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE BÉDOUÈS-COCURÈS - HIVER 2017



J'adresse à tous les habitants de Bédouès-Cocurès mes souhaits les plus chaleureux et les plus sincères de santé et de bonheur pour cette année 2017. Que la réussite soit au rendez-vous de vos projets.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux d'entre vous qui sont affectés par la maladie ou qui ont dû déplorer en 2016 le décès d'un proche.

Le début d'année donne l'occasion de faire un bilan et de nous projeter en 2017.

Un an s'est écoulé depuis la création de la commune nouvelle de Bédouès-Cocurès.

À l'initiative de ce rapprochement, je dois avouer que je ne m'attendais pas à devoir affronter de telles difficultés. Les

péripiétés ont été nombreuses mais en janvier 2017 nous pouvons dire que notre municipalité est en ordre de marche et qu'avec Karine nous pouvons aborder 2017 sereinement.

Mon premier objectif a été de voir plus clair dans notre budget et de l'assainir. Ce travail a porté ses fruits, puisque nous terminons l'année avec un solde très positif du budget de fonctionnement de plus de 120 000€. La masse salariale a été contrôlée et présente un solde positif de 18 000€ par rapport au budget prévisionnel. Il en est de même pour la consommation de carburant 3 000€, le téléphone 500€, les assurances 4 000€.

Le personnel a appris à travailler ensemble et constitue maintenant une véritable équipe. Je souhaite remercier tout particulièrement Sandrine Clément qui a assuré seule une surcharge de travail dans

un contexte difficile et qui m'a aidé de ses conseils.



Travaux de soutènement chemin du Moulin

Le personnel technique travaille indifféremment sur Bédouès et sur Cocurès, de même Karine et moi, intervenons tout aussi bien sur Bédouès que sur Cocurès.

Un mot sur les chantiers et travaux en cours. Nous avons dû réaliser des travaux de soutènement en plusieurs endroits du village, route de Colas, aux Pradets, chemin de Constancy, chemin du moulin, certains sont terminés d'autres encore en cours ou commandés. Le tablier de la passerelle sur le Ramponsel sera remplacé par les employés communaux, une rampe d'escalier a été placée passage de la matelassière.



Rampon

Des bancs ont été commandés et seront installés au printemps. Un abri bus sera installé à la Vernède dès que le temps le permettra.

Le bâtiment de la grange Combemale, dont la toiture menaçait ruine, a été restauré et la seconde tranche des travaux pour l'aménagement de la future mairie

va pouvoir commencer très prochainement.

Notre commune a été retenue parmi celles qui bénéficieront en priorité du déploiement de la fibre optique. Cela représente un effort financier d'environ 69 000€ pour la commune, et une prise en charge d'environ 375 000€ par le département.

Un autre poste important d'investissement sera la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments publics, sous peine de pénalités.



Les Pradets

Depuis le 1^{er} janvier la CC Florac sud Lozère a été dissoute, et nous faisons donc partie de la CC Gorges Causses Cévennes qui regroupe 19 communes. Ces 6 derniers mois de 2016 ont été une période de travail très intense sur ce dossier pour permettre l'émergence de cette nouvelle collectivité dans les meilleures conditions possibles ; elle est maintenant installée et Henri Couderc en est le président. J'ai fait le choix de ne pas solliciter de mandat de président ou de vice-président de cette nouvelle collectivité afin de pouvoir me consacrer plus exclusivement à notre commune. Je serai donc plus présent au quotidien sur Bédouès-Cocurès.

André Roux

Ainsi que l'a indiqué André Roux, mon objectif est bien d'être présente tout aussi bien sur Bédouès que sur Cocurès.

Concernant le personnel, je suis plus spécifiquement l'activité des agents techniques. Nous sommes en train de recruter un technicien dans le cadre d'un emploi jeune, suite au départ de Stéphane Lopez. . Il commencera courant février ou début mars. Nous avons fait suivre à Gregory Bresse un certain nombre de formations afin qu'il soit à même d'utiliser au mieux le matériel.

Merci à José De Carvalho pour l'aide qu'il nous a apportée dans la prise en main du tracteur. Le tractopelle est en cours de révision pour permettre de nouveau une utilisation par le personnel en toute sécurité.

Nous allons devoir investir en 2017 dans un camion, les deux véhicules actuels étant à bout de souffle, voire dangereux. D'autres équipements devront également être remplacés ou renouvelés.



Colas

A la suite des travaux de la future mairie nous prévoyons de lancer les travaux de rénovation de l'ancien foyer rural de Bédouès dans l'objectif d'une future mise en location, de même que la rénovation en appartement de la mairie actuelle de Cocurès. L'augmentation de notre parc locatif est un impératif pour assurer un minimum de revenus autonomes à la municipalité.

Une nouvelle campagne réglementaire de détection du radon va être effectuée à l'école.



Coupe des arbres à La Vernède

Avec André, nous nous félicitons de l'attractivité et de l'image de notre école qui comptera en février 30 enfants. Nous tenons à remercier les enseignantes et les ATSEM pour leur implication, leur créativité et leur travail.

Le Bouffadou est un dossier que je suis personnellement. J'avoue être à la fois perplexe et déçue du peu de candidatures que nous recevons.

Je voudrais terminer en parlant du patrimoine et des associations. L'association « Les compagnons de la Tour » renaît de ces cendres et M. Grégoire a accepté d'en assurer la présidence. Son objectif est de valoriser le patrimoine historique des 2 villages. La collégiale et la chapelle St Saturnin sont bien entendu les éléments phares de notre patrimoine communal, mais nous sommes tout aussi attentifs à notre petit patrimoine vernaculaire, aussi bien à Cocurès qu'à Bédouès. Nous serons aux côtés de l'association dans ses actions et nous vous invitons à la rejoindre et à vous impliquer dans cette association. Toujours dans le domaine associatif, nous tenons à saluer le succès de la soirée de nouvel an organisée conjointement par le comité des fêtes de Bédouès et Girelle. C'est la

preuve que la mise en commun des efforts et la mutualisation apportent de bons résultats. Merci tout particulièrement à Roselyne et à Jean Pierre. Nous les encouragerons à continuer dans ce sens.

Moi aussi je terminerai ces quelques lignes en vous présentant mes vœux les meilleurs pour 2017 et en vous assurant qu'avec André nous mettrons toute notre énergie au service de notre collectivité.

Nous continuerons à soutenir également le foyer des jeunes en mettant à leur disposition un local et du matériel. C'est un lieu qui leur permet de passer ensemble des moments sympatiques. Il en est de même pour Ranc'art, où se retrouvent chaque semaine des amateurs de cartes et de jeux de société.

Karine Pastre

LE POINT INFOS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

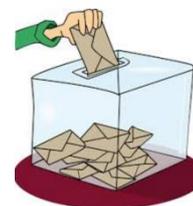
Karine Pastre et Christophe Nourry représentent désormais la commune au sein du Conseil communautaire de la nouvelle Communauté de Communes Gorges-Causse-Cévennes.

ELECTIONS

ELECTIONS	PREMIER TOUR	SECOND TOUR
PRESIDENTIELLE	23 avril 2017	7 mai 2017
LEGISLATIVES	11 juin 2017	18 juin 2017

Les lieux de vote dans chaque commune sont inchangés :

- Pour les habitants de Bédouès : dans la salle des fêtes
- Pour les habitants de Cocurès : dans la mairie



Si vous devez faire une procuration pour ces élections, prenez contact avec la gendarmerie ou le commissariat de police de votre lieu de résidence. Nous vous invitons à anticiper cette demande, les délais postaux faisant que nous sommes confrontés à des procurations qui ne sont pas parvenus dans les temps.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS



Paris, le 16 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exigence d'une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs à compter du 15 janvier 2017

Dans un contexte international marqué par des départs de Français – dont certains mineurs – vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil).

A partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur devra être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016). L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire sera accessible sur www.service-public.fr. En cas de fausse déclaration, le signataire de l'autorisation s'expose aux sanctions des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Pour en savoir plus :

Unité du porte-parolat et des relations presse :

unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr / 01 40 07 26 78

Site internet du ministère : <http://www.interieur.gouv.fr>

Réseaux sociaux :



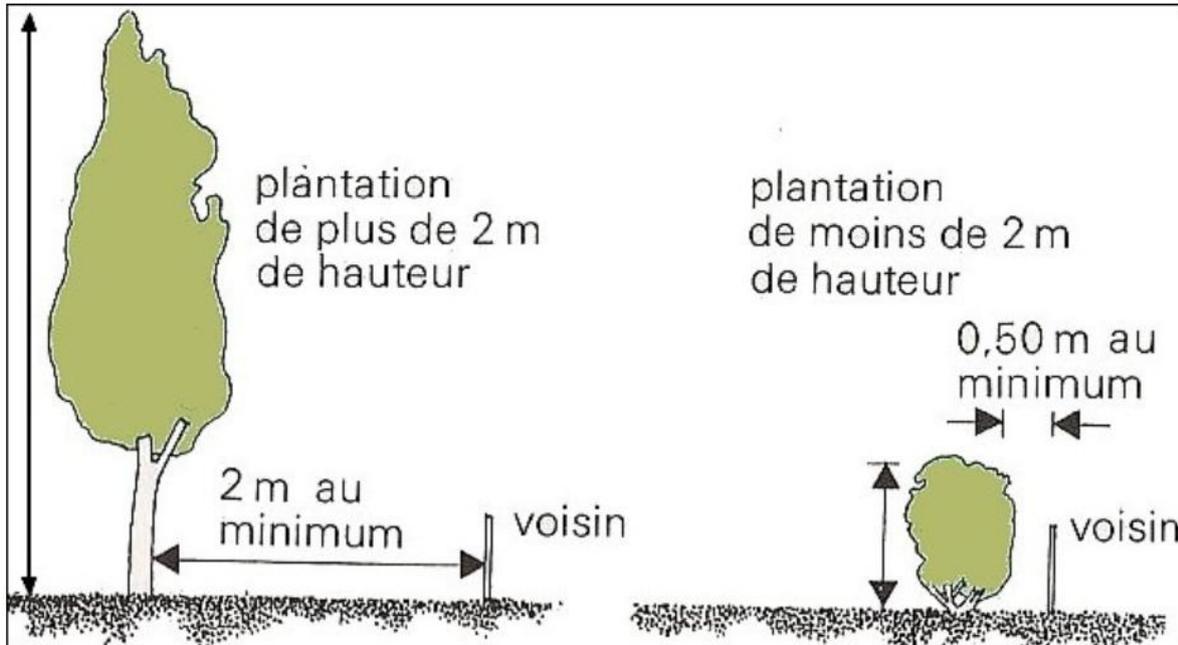
@Place_Beauvau



www.facebook.com/ministere.interieur

PLANTATION ET ENTRETIEN DES HAIES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Si les règles concernant la plantation et la taille des haies sont simples et bien connues entre propriétés privées, la réglementation est beaucoup plus complexe en limite de voies publiques. Voici synthétiquement ce qu'il faut retenir. Entre voisins, le schéma ci-dessus est très explicite.



En limite de voie publique les règles sont différentes selon qu'il s'agit d'un chemin rural, d'une voie communale, d'une route départementale ou nationale.

Depuis 1989, les haies en bordure d'une voie communale doivent être plantées en retrait de 2m par rapport à la limite de propriétés. Mais cela ne s'applique pas pour les plantations déjà en place.

Par contre quelque-soit le type de voirie, **le propriétaire est tenu à une obligation d'égagement des branches à l'aplomb de la voirie. Il en est de même pour toute végétation pouvant limiter la visibilité ou perturbant l'éclairage public.**

ÉCOBUAGES

ECOBUAGE (végétaux sur pied)

dates à retenir

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Vent > 40 km/h	Période réglementée											
Cigarette												
Ecobuage < 1000 m												
Ecobuage > 1000 m												

-  Période interdite
-  Période réglementée
-  Période autorisée, sous l'entière responsabilité du propriétaire ou ayant-droit

BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX COUPÉS (brûlage en tas)

dates à retenir

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Vent > 40 km/h												
Cigarette												
Végétaux coupés												

- Période interdite
- Période réglementée
- Période autorisée, sous l'entière responsabilité du propriétaire ou ayant-droit

Les formulaires pour les demandes d'écobuages sont disponibles en mairie.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

HEURES D'OUVERTURES DE VOTRE AGENCE POSTALE ET DE VOTRE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE A COCURES



- Lundi : 14H00 - 17H00
- Mardi : 09H00 - 12H00
- Jeudi : 09H00 - 12H00
- Vendredi : 09H00 - 12H00
- Samedi : 09H00 - 12H00



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons appris avec beaucoup de joie la naissance de deux nouveaux petits habitants de Bédouès-Cocurès.

C'est le 28 octobre 2016 que Romane Lagarde a vu le jour à Mende. Elle fait la joie de ses parents Ludivine Lussan et Anthony Lagarde domiciliés à La Pontèze.

Quant à Nathan Cèbe, fils de Stéphanie Toussaint et Alexandre Cèbe domiciliés à la Gardette, il est né le 24 janvier 2017 à Mende. Nul doute qu'il doit être chouchouté par ses grands-parents Blanche et Michel Cèbe.



Nathan Cèbe

A ces deux familles, la commune présente toutes ses félicitations et souhaite une belle et longue vie à Romane et Nathan.

DÉCÈS

Nous avons également appris avec regret le décès de Monsieur Maurice Astruc survenu le 20 novembre 2016 à Florac. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

UNE BELLE SOIRÉE À BÉDOUVÈS

Le vendredi 13 janvier 2017, à la salle des fêtes de Bédouvès, les enfants de l'école, petits et grands, ont présenté un spectacle de théâtre et de danse aux familles et amis. La classe des maternelles et CP a travaillé sur l'album « Le monstre qui mangeait du noir » de Joyce Dunbar avec Muriel Marie Augé. Ils ont expliqué leurs peurs et ont préparé une danse pour exprimer leurs émotions. La classe des CE-CM s'est inspirée de l'œuvre « Souliers de sable » de Suzanne Lebeau. Grâce à l'intervention de Claire Perraudou, ils ont mis en scène certaines parties de l'œuvre, en ont écrit d'autres et ont travaillé toute la semaine sur la préparation du spectacle, y compris les décors. Sous un tonnerre d'applaudissements, les enfants ont salué le public. Tout le monde a ensuite partagé un « chili con carne » et de délicieux desserts préparés par les parents. C'était une belle soirée, joyeuse et conviviale.



LES ANIMATIONS

PREMIER ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE NOUVELLE

Le premier arbre Noël de la commune nouvelle était Organisé par la municipalité, aidé par le comité des fêtes de Bédouès, ainsi que par l'association Girelle de Cocurès.

Les enfants de moins de 10 ans et leurs parents étaient conviés, ainsi que les personnes âgées de plus de 70 ans.

Un spectacle leur a été proposé qui a enchanté petits et grands, suivi d'un goûter avec la traditionnelle bûche de Noël, sans oublier l'arrivée du père Noël avec la hotte remplie de friandises pour les enfants.

Comme chaque année, la mairie n'a pas oublié d'offrir aux personnes de plus de 70 ans résidant et votant dans la commune un colis fourni par Bernard Pantel,



dernier commerçant ambulant de notre région.

La décoration de la salle a été assurée par l'atelier naissant du comité des fêtes, qui s'est réuni de nombreux après-midis, pour que ça soit le mieux possible.

Merci à tous les volontaires...les ateliers continuent, une fois par semaine, le vendredi après midi, pour les manifestations futures.

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Pour ce premier réveillon organisé par les deux associations, comité des fêtes de Bédouès et Girelle de Cocurès, le public était au rendez vous.

Cent trente quatre personnes ont fêté la nouvelle année 2017 dans une ambiance chaleureuse, accompagnée d'un repas qui a enchanté les papilles. Merci au traiteur !

La fête a battu son plein jusqu'au petit matin. Pour un coup d'essai, c'était un coup de maître, l'expérience est à renouveler...

Les organisateurs remercient toutes les personnes présentes de leur avoir fait confiance.



REMISE DE MÉDAILLE

Samedi 4 février, dans le salon de la Préfecture de La Lozère, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a été décernée à Jean Pierre REY, promotion du 14 juillet 2016.

Elle lui a été remise par notre maire André Roux, en présence de Monsieur Le Préfet, du directeur de la DDCSPP, de nombreux autres récipiendaires et accompagné par Martine Lapeyre, invitée pour la circonstance en tant que secrétaire de l'association Girelle.

Cette médaille est méritée, comme cela a été souligné, en raison de son engagement depuis une trentaine d'années comme président de l'association Girelle. Toutes ces femmes et ces hommes honorés ce jour là œuvrent pour le maintien de la cohésion sociale par leurs actions sportives, culturelles et de loisirs, de plus bénévolement. Nous pouvons être admiratifs.

Nous adressons à tous, et plus particulièrement à Jean Pierre, nos sincères félicitations.



CONCOURS DE BELOTE

L'association Renc'art vous convie à participer au concours de belote organisé le samedi 11 février à 20h30 à la salle des fêtes de Bédouès. Venez nombreux !

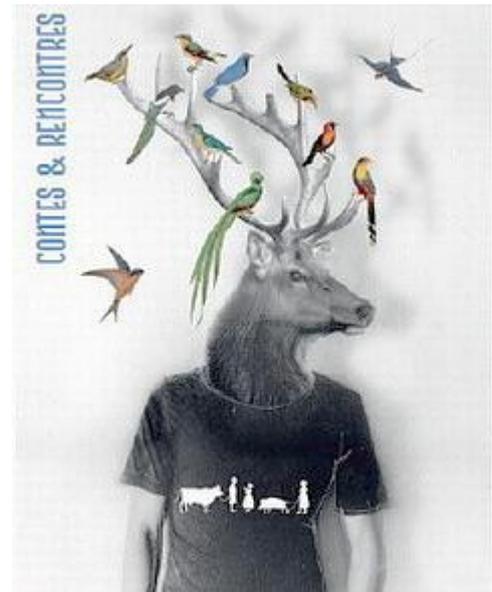
CONTES ET RENCONTRES

Cette année encore, l'association Girelle, foyer rural de Cocurès, s'associe aux foyers ruraux de Florac et La Salle Prunet pour participer au festival « Contes et Rencontres ».

Ainsi, nous accueillerons le jeudi 23 février à la salle de Bédouès à 20h30, le spectacle « vagabonde » de Myriam Pellicane.

Puis le vendredi 3 mars à 21h00, nous recevrons Olivier Ponsot pour son spectacle « pas sage » à la salle de La Salle Prunet.

Une collation sera offerte au public chaque soir. Venez nombreux!



Vue sur le Tarn à Cocurès pris dans la glace hivernale.

RENDEZ-VOUS
PRINTEMPS 2017 !



Mairie de Cocurès	Mairie annexe de Bédouès	Agence postale communale
Lundi : 13h30 - 17h	Lundi : 9h - 13h	Lundi de 14h à 17h
Mardi : 13h30 - 17h30	Jeudi et Vendredi : 13h - 16h30	Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi De 9h à 12h
Vendredi : 13h30 – 16h30		Déchetterie
04.66.45.23.49	04.66.45.01.00	Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
mairie.cocures@orange.fr	mairie.cocures@orange.fr	